

Avis de constitution

SOCIETE « INGENIEUR CONSEIL AFRICAIN » en abrégé « ICA »

Siège Abidjan Cocody Djorobité Cité SIR ,non loin du  
chateau, Lot 325, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INGENIEUR CONSEIL AFRICAIN »

en abrégé « ICA »

Objet : La société a pour objet en côte d'Ivoire : bureau d'étude génie civil ; construction et rénovation ; recherche et formation ; Immobilier; énergies renouvelables; transport ( des personnes , des biens) ; Commerce général ; Quincaillerie; Import- export ; spéculation financière ; Exploitation d'une ferme agropastorale.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité

de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Djorobité Cité SIR ,non loin du chateau, Lot 325, Ilot 29

Dirigeant(s) M BAYALA BOUBIE LOUIS MARIE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10098 du 03/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60247/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

